

Exploration Khalkos Inc.

Rapport de gestion pour la période de neuf mois
terminée le 30 novembre 2015



TSX-V : KAS

www.khalkos.com



Table des matières

MISSION ET PROFIL DE LA SOCIÉTÉ.....	2
SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE.....	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2
Sommaire des activités d'exploration	2
PROJETS D'EXPLORATION	3
SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	5
Analyse des frais généraux et d'administration.....	5
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	6
SITUATION DE LA TRÉSORERIE.....	6
Capital-actions.....	7
Options	8
Bons de souscription	8
OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉES	9
Administrateurs et dirigeants.....	9
Sociétés liées	9
ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS	9
PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	10
JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES.....	10
RISQUES ET INCERTITUDES.....	12
AUTRES INFORMATIONS	13
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	13



TSX-V : KAS

**EXPLORATION KHALKOS INC.
RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE
POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS
TERMINÉE LE 30 NOVEMBRE 2015**

Ce rapport de gestion est daté du 18 janvier 2016 et présente une analyse des résultats et de la situation financière de la Société pour le trimestre se terminant le 30 novembre 2015. Cette discussion et analyse des résultats financiers intermédiaires devrait être lue en parallèle avec les états financiers intermédiaires non vérifiés pour la période de neuf mois se terminant le 30 novembre 2015 et les états financiers annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 28 février 2015 et 2014. Les états financiers intermédiaires du 30 novembre 2015 n'ont pas été révisés par les auditeurs externes.

Ce rapport de gestion contient des énoncés d'ordre prospectif non appuyés par des faits historiques. Les énoncés prospectifs expriment, à la date de ce rapport de gestion, les estimations, prévisions, attentes et opinions par rapport aux activités de la Société et à l'égard d'événements futurs. Les énoncés prospectifs exprimés dans ce rapport sont raisonnables, mais ils comprennent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avèreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante les résultats, les activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent sans s'y limiter, la volatilité du prix des substances minérales, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales et les besoins additionnels de financement ainsi que la capacité de la Société à obtenir ces financements.

MISSION ET PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Les activités d'exploration et de mise en valeur d'Exploration Khalkos inc. («Khalkos» ou «la Société») sont dirigées principalement en Abitibi, en mettant l'accent sur la découverte et le développement de dépôts aurifères à haute teneur.

Les actions ordinaires de Khalkos, compagnie du Tiers 2, se transigent à la Bourse de croissance TSX, sous le symbole KAS. Au 30 novembre 2015, il y a 36 722 701 actions ordinaires de Khalkos émises. Ressources Sirios inc. («Sirios»), une société minière liée, anciennement la société-mère, détient 8 019 369 actions (8 019 369 au 30 novembre 2014) de la Société, soit 21,84% (24,69% au 30 novembre 2014).

Khalkos détient trois projets au Québec, au 30 novembre 2015 :

- MALARTIC (option d'acquisition) : située sur un important segment de la faille de Cadillac, en Abitibi.
- VILLEBON (100%) : hôte de nombreux filons aurifères, en Abitibi;
- NANUQ (100%) : projet de cuivre-or, au Nunavik;

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE

- Signature d'une entente d'acquisition de la totalité de trois propriétés détenues par Golden Share : Malartic Lake Shore, Forsan et Lac Chevrier; ainsi que 50% de la propriété Blondeau-Guillet (l'émission d'actions a eu lieu après le 30 novembre 2015);
- Sur la propriété Malartic, les travaux de prospection de surface ont donné jusqu'à 293 g/t Au en échantillons choisis;
- Dépenses en exploration de 142 264 \$, pour la période de trois mois, principalement sur la propriété Malartic.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Sommaire des activités d'exploration

Le tableau suivant comprend les principales dépenses d'exploration et d'évaluation faites durant le trimestre sur la propriété Malartic :

Propriété	Géologie et prospection \$	Géochimie et analyses \$	Géophysique et coupe de lignes \$	Transport, hélicoptère, hébergement \$	Forage \$	Frais généraux d'exploration \$	Total \$
Malartic	80 881	834	-	-	60 549	-	142 264

Les autres propriétés n'ont pas fait l'objet de travaux d'exploration durant la période.

PROJETS D'EXPLORATION

Les données techniques contenues dans le texte qui suit ont été révisées par Robert Gagnon, géologue et président de la Société. M. Gagnon est une personne qualifiée tel que définit par la Norme canadienne 43-101.

Propriété MALARTIC

La propriété Malartic est constituée de 24 titres miniers couvrant près de 8 km² au sein du camp minier de Malartic à 30 km au nord-ouest de la ville de Val-d'Or. La propriété, recoupée sur plus de 3 km par une zone de cisaillement aurifère, est l'hôte du gîte d'or Malrobic. Sur cette propriété, les forages antérieurs ont été concentrés uniquement sur les 200 premiers mètres de profondeur verticale. Noter que la zone aurifère de la mine Lapa, située dans les environs immédiats, débute à 500m de profondeur sans aucune expression en surface. Sur la propriété Malartic, les premiers indices minéralisés ont été découverts entre les années 1920 et 1930 et ont conduit au fonçage d'un puits de 80 mètres avec des travaux latéraux sur deux niveaux totalisant plus de 240 mètres. Plus de 15 000 mètres de forage au diamant ont été réalisés dans les années 80 ce qui a conduit à la définition de six zones aurifères au sein d'un même cisaillement. Celui-ci contient un système de veines et veinules de quartz aurifères avec des teneurs historiques variant entre 2 et 22 g/t Au sur 1 à 5 mètres en épaisseur vraie. La propriété contient également l'indice Currie-Mills (Panamint) où des teneurs historiques de 19,35 g/t Au sur 1,2 mètre et 22,6 g/t Au sur 1,5 mètre ont été obtenues à environ 1 km au sud du gîte principal Malrobic également connu sous le nom de Malartic-Nord.

La Société obtiendra, dans cette propriété, une participation de 55% en contrepartie de l'émission d'un million d'actions et un montant de 50 000 \$ répartis sur une période de trois ans (300 000 actions émises et 10 000 \$ versés au 30 novembre 2015). De plus un total d'un million de dollars en travaux d'exploration devra être effectué par Khalkos sur la propriété le ou avant le 22 juin 2018, incluant des travaux d'une valeur de 250 000 \$ au cours de la première année (191 192 \$ dépensés au 30 novembre 2015).

En novembre 2015, la Société a annoncé les résultats de ré-échantillonnage d'anciens forages. En effet, l'équipe technique de Khalkos a réussi à localiser, récupérer et décrire les carottes de quinze forages de calibre NQ totalisant 2 001 mètres réalisés en 2007 par l'opérateur de l'époque. Khalkos a aussi retracé les résultats d'analyse de ces forages qui n'avaient jamais été diffusés auparavant. L'examen des carottes de forage a confirmé la présence de corridors de cisaillements de 5 à 30 mètres d'épaisseurs contenant des zones de veinules de quartz aurifères minéralisées en pyrite et pyrrhotite. Le nouvel échantillonnage a permis de valider les teneurs en or anciennement reportées. Des teneurs variant entre 1,5 g/t Au sur 1,5 m; 1,73 g/t Au sur 2 m et jusqu'à 5,48 g/t sur 1 m et 5,69 g/t sur 1 m ont été validées dans quatre forages différents.

Le 8 décembre 2015, Khalkos annonçait les résultats des deux premiers sondages effectué sur la propriété. Le premier, d'une série de six, a recoupé la zone de cisaillement ciblée avec une teneur de 3,7 g/t en or sur 4 m incluant 11,4 g/t sur 1 m à une profondeur verticale de 50 m.

Le second forage a recoupé la zone de cisaillement ciblée avec une teneur de 4,8 g/t Au sur 1,5 m, compris dans une section de 5,1 m à 2,5 g/t Au. Ce sondage est situé 50 m à l'arrière (vers le nord) du premier sondage. Il a recoupé la zone minéralisée à une profondeur verticale de 135 m confirmant ainsi la verticalité et la continuité du cisaillement.

La campagne de forage s'est poursuivie jusqu'à la fin décembre 2015. Un total de 1 500 m ont été forés et les résultats des quatre derniers forages seront disponibles prochainement.

Nouvelles propriétés

En novembre 2015, Khalkos signait une entente lui permettant d'acquérir l'ensemble des propriétés aurifères de la compagnie Golden Share Ltd. L'entente permet à Khalkos d'obtenir 100% des droits miniers des propriétés Malartic Lake Shore, Forsan et Lac Chevrier, de même que 50% de la propriété Blondeau-Guillet détenu par Golden Share. En contrepartie, Khalkos a émis, en décembre 2015, 1,5 millions d'actions de son capital-actions en faveur de Golden Share. Mentionnons que la totalité des actifs acquis par Khalkos comporte plus de 3,3 millions de dollars en crédit de travaux sur l'ensemble des 4 propriétés.

Propriété Malartic Lake Shore

Cette propriété est contiguë à la propriété Malartic. Elle est constituée de 26 claims couvrant 10 km² dans le canton Malartic. L'acquisition de ce projet permet à Khalkos de consolider sa position stratégique dans le camp minier de Malartic. La propriété est située à moins de 5 km à l'est de la Mine Lapa (Agnico Eagle) et à 6 km au nord de la Mine Canadian Malartic (Agnico Eagle-Yamana). La propriété est située sur la zone de cisaillement Norbanite-Marbenite qui est l'hôte de la mine Kiena et des anciennes mines Norlartic et Marban (Niogold). Des hautes teneurs en or atteignant jusqu'à 123,50 g/t Au sur 0,50 m ont déjà été obtenues en forage.

Propriété Forsan

La propriété Forsan est située à moins de 10 km de la propriété Villebon. Elle se compose de 50 claims couvrant 8 km². La propriété comprend la zone FMZ où une ressource historique inférée de 35 000 onces d'or (43-101) pour 536 500 tonnes à 2,03 g/t Au a été calculée à une teneur de coupure de 1,00 g/t Au (réf : InnovExplo, 2009). De plus, un forage antérieur a recoupé 56,86 g/t Au sur 4 m à 600 m au sud-est de la zone FMZ sans qu'aucun suivi ne fut fait par la suite dans ce secteur. En acquérant ce projet, Khalkos devient un joueur majeur à l'extrémité est de la faille de Cadillac en détenant à 100% les propriétés Forsan et Villebon.

Projet Belleterre

Le projet est formé de la propriété Blondeau-Guillet, comprenant 68 claims détenus en co-entreprise à parts égales entre Golden Share et Niogold, et de six autres claims, connus sous le nom de Lac Chevrier, détenus à 100% par Golden Share. Le projet se situe à 120 km au sud de la ville de Rouyn-Noranda et à 3 km au nord-ouest de Belleterre, au Témiscamingue. Il est situé à 5 km à l'ouest de l'ancienne mine Belleterre (production historique de 960 000 onces) et à 2 km au sud-ouest de l'ancienne mine Aubelle (production historique de 38 000 onces). Des forages historiques ont recoupé des teneurs atteignant jusqu'à 51,4 g/t Au sur 1,5 m. L'acquisition de ce projet permettra à Khalkos de détenir un portefeuille de propriétés aurifères des plus diversifié, en plus de devenir partenaire avec une des juniors en exploration des plus active au Québec.

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Une perte nette de 606 559 \$ est enregistrée pour la période de neuf mois (1 322 \$ pour la période de trois mois) terminée le 30 novembre 2015, en comparaison avec une perte nette de 283 952 \$ pour la période de neuf mois (88 455 \$ pour la période de trois mois) terminée le 30 novembre 2014.

L'augmentation de la perte nette peut être expliquée principalement par la radiation de la propriété Tilly, durant la période terminée le 30 novembre 2015. La radiation a augmentée la perte nette d'un montant de 428 542 \$.

Analyse des frais généraux et d'administration

Les frais généraux et d'administration, pour la période de neuf mois, totalisent 169 230 \$ en 2015, en comparaison avec 186 522 \$ en 2014.

	2015-2016	2014-2015
Frais généraux et d'administration	Pour la période de neuf mois se terminant le 30 novembre 2015	Pour la période de neuf mois se terminant le 30 novembre 2014
	\$	\$
Honoraires professionnels	62 163	69 949
Relations avec les investisseurs et les actionnaires	31 108	38 550
Honoraires de gestion	26 211	33 386
Frais de fiducie et d'enregistrement	19 809	17 471
Jetons de présence	10 800	-
Charges locatives	9 128	9 609
Assurances	4 144	4 144
Impôts de la partie XII.6	2 541	71
Frais de bureau	2 522	2 235
Frais d'intérêts	743	11 034
Frais bancaires	61	73
Total	169 230	186 522

En ce qui concerne les *Jetons de présence*, les membres du conseil d'administration reçoivent maintenant des jetons de présence lors des réunions, ce qui n'était pas le cas en 2014.

L'*Impôt de la partie XII.6* est un impôt à payer, calculé mensuellement, sur le solde des frais d'exploration non dépensé. Puisqu'il reste des frais d'exploration à faire avant le 31 décembre 2015, la Société doit payer de l'impôt sur le solde non dépensé au 30 novembre 2015, ce qui n'était pas le cas en 2014.

La diminution au niveau des *Frais d'intérêts* est attribuée au paiement rapide des comptes à payer, en 2015, diminuant la charge de frais d'intérêts sur les soldes impayés.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2015-2016			2014-2015				2013-2014
	T3 \$	T2 \$	T1 \$	T4 \$	T3 \$	T2 \$	T1 \$	T4 \$
Autres revenus et dépenses	7 703	(16 667)	(8 333)	(107 595)	(319)	38 573	(24 289)	(60 005)
Perte nette	1 322	531 027	74 211	619 996	88 455	43 092	99 896	205 211
Perte nette par action	-	0,015	0,002	0,022	0,003	0,001	0,004	0,07

Les autres revenus et dépenses sont constitués principalement de la variation de la juste valeur non réalisée des actions cotées, des intérêts gagnés sur les liquidités de la Société et de l'intérêt payé sur les dettes fournisseurs.

Dans les huit derniers trimestres, la perte nette varie de 1 322 à 619 996 \$.

Au dernier trimestre de l'année 2014, la Société a procédé à la vente de la propriété Pontax-Lithium. Khalkos a reçu en contrepartie de cette propriété, un paiement en espèces de 100 000 \$ et 833 333 actions ordinaires de Stria Lithium inc. (TSX-V : SRA), ayant une valeur de 120 833 \$, portant la valeur totale de la transaction à 220 833 \$. Cette transaction a augmenté la perte nette d'un montant de 137 781 \$.

Au dernier trimestre de l'année 2015, la Société a dévalué la propriété Murdoch, augmentant la perte nette d'un montant de 426 300 \$.

Au T2-2016, la Société a radié la propriété Tilly, augmentant ainsi la perte nette d'un montant de 428 542 \$.

La variation des actions cotées sur le marché a augmenté la perte nette au T4-2014, T1-2015, T4-2015, T1-2016 et T2-2016 d'un montant de 37 500 \$, 16 667 \$, 58 333 \$, 8 333 \$ et 16 667 \$; et a diminué la perte nette au T2-2015 et T3-2015 d'un montant de 41 667 \$ et 8 333 \$ respectivement.

Durant le T2-2015, la Société a remboursé une dette fournisseur par l'émission d'actions créant une perte sur règlement de dette, augmentant ainsi la perte nette, pour cette période, d'un montant de 52 508 \$.

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

Le fonds de roulement, incluant les fonds réservés à l'exploration, est passé de 181 517 \$ au 28 février 2015 à un montant de (140 147) \$ au 30 novembre 2015. Pendant la période, les fonds ont été utilisés pour des activités d'exploration et d'administration.

Les dirigeants de Khalkos considèrent faible l'état de ses liquidités et continuent de contrôler de façon stricte les frais généraux et d'administration. La Société est considérée comme une société d'exploration et elle doit donc obtenir du financement afin de poursuivre ses activités d'exploration. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir les financements suffisants pour poursuivre ses activités, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. De plus, le climat actuel d'incertitude exige des efforts plus grands qu'auparavant pour obtenir des fonds auprès d'investisseurs.

Au 30 novembre 2015 :

- 36 722 701 actions ordinaires étaient émises;
- 3 200 000 options étaient en circulation, dont 3 035 000 sont exerçables, à des prix variant de 0,10 \$ à 0,22 \$ et échéant entre 2016 et 2019. Chaque option permet à leur détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société.
- 1 931 254 bons de souscription étaient émis. Chaque bon permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société.
- 79 800 bons de souscription aux courtiers étaient émis. Chaque bon permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société.

Capital-actions

Variation du capital-actions émis au 18 janvier 2016 :

Description	Nombre d'actions	Montant (\$)
Au 28 février 2015	36 152 701	4 850 439
Acquisition d'un pourcentage dans une propriété	300 000	24 000
Exercice de bons de souscription à des courtiers	270 000	24 300
Au 30 novembre 2015	36 722 701	4 898 739
Acquisition de droits miniers	1 500 000	120 000
Placement privé	640 000	51 200
Placement privé accréditif	916 000	73 280
Au 18 janvier 2016	39 778 701	5 143 219

Le 7 juillet 2015, la Société a émis 300 000 actions, d'une valeur de 24 000 \$, en vertu des termes de l'entente d'obtention d'une participation de 55% dans la propriété Malartic.

Le 10 août 2015, 105 000 bons de souscription à des courtiers ont été exercés, au prix de 0,05 \$ l'action.

Le 24 août 2015, 35 000 bons de souscription à des courtiers ont été exercés, au prix de 0,05 \$ l'action.

Le 15 octobre 2015, 130 000 bons de souscription à des courtiers ont été exercés, au prix de 0,05 \$ l'action.

Le 29 décembre 2015, la Société a émis 1 500 000 actions, d'une valeur de 120 000 \$, pour acquérir trois propriétés ainsi que 50% d'une quatrième.

Le 30 décembre 2015, la Société a complété la clôture d'un placement privé pour un montant total de 51 200 \$. Au total, 640 000 actions et bons de souscription ont été émis.

Le 30 décembre 2015, la Société a complété la clôture d'un placement privé accréditif pour un montant total de 91 600 \$. Au total, 916 000 actions accréditives ont été émises.

Options

Variation du nombre d'options en circulation au 18 janvier 2016 :

Description	Nombre d'options	Prix moyen de levée (\$)
Au 30 novembre 2015 et 18 janvier 2016	<u>3 200 000</u>	0,13

Options attribuées aux administrateurs, dirigeants, membres du personnel et consultants et pouvant être levées au 18 janvier 2016 :

Date d'expiration	Nombre d'options	Pouvant être levées	Prix de levées (\$)
29 décembre 2016	500 000	500 000	0,22
20 mars 2017	200 000	200 000	0,22
24 octobre 2017	600 000	600 000	0,10
18 avril 2018	200 000	200 000	0,10
7 avril 2019	800 000	800 000	0,10
26 août 2019	700 000	595 000	0,10
28 octobre 2019	200 000	140 000	0,12
	<u>3 200 000</u>	<u>3 035 000</u>	0,13

Bons de souscription

Variation du nombre de bons de souscription au 18 janvier 2016 :

Description	Nombre de bons de souscription	Prix moyen de levée (\$)
Au 28 février 2015	6 626 247	0,10
Exercés	(270 000)	(0,05)
Expirés	(4 345 193)	(0,10)
Au 30 novembre 2015	2 011 054	0,13
Expirés	(1 177 723)	(0,12)
Émis	640 000	0,12
Au 18 janvier 2016	<u>1 473 331</u>	0,14

Le 10 août 2015, 105 000 bons de souscription à des courtiers ont été exercés, au prix de 0,05 \$.

Le 24 août 2015, 35 000 bons de souscription à des courtiers ont été exercés, au prix de 0,05 \$.

Le 15 octobre 2015, 130 000 bons de souscription à des courtiers ont été exercés, au prix de 0,05 \$.

Dans le cadre du placement privé du 30 décembre 2015, 640 000 bons de souscription ont été émis à un prix de 0,12 \$.

Bons de souscription au 18 janvier 2016 :

Date d'échéance	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice (\$)
23 juin 2016	833 331	0,15
30 décembre 2016	640 000	0,12
	1 473 331	0,14

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉES

Administrateurs et dirigeants

La rémunération des dirigeants et des administrateurs est constituée des éléments suivants :

	Période de neuf mois terminée le	
	30 novembre 2015	30 novembre 2014
Honoraires de gestion	18 267	5 698
Jetons de présence	10 800	-
Paielements fondés sur des actions	17 114	54 713
	46 181	60 411

Sociétés liées

Au 30 novembre 2015, Ressources Sirios inc. («Sirios»), une société minière ayant une influence notable sur la Société, détient 8 019 369 (8 019 369 au 30 novembre 2014) actions ordinaires, soit 21,84% (24,69% au 30 novembre 2014) des actions émises de la Société. Au 30 novembre 2015, les dettes fournisseurs incluent un montant de 34 435 \$ (41 651 \$ au 30 novembre 2014) avec cette société.

De plus, au cours de la période de neuf mois, une société contrôlée par un membre de la direction a effectué des travaux d'exploration, pour le compte de Khalkos, pour un montant total de 127 200 \$ (59 100 \$ au 30 novembre 2014). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties.

ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 29 décembre 2015, la Société a émis 1 500 000 actions, pour une valeur de 120 000 \$, à Golden Share afin d'acquérir la totalité de trois propriétés, soit Forsan, Malartic Lake Shore et Lac Chevrier de même que 50% de la propriété Blondeau-Guillet.

Le 30 décembre 2015, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé. Un montant total de 51 200 \$ a été souscrit comprenant 640 000 unités à 0,08 \$, composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Au total, 640 000 actions et bons de souscription ont été émis. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,12 \$ au cours des douze mois suivant la date de clôture.

Le 30 décembre 2015, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé accréditif. Un montant total de 91 600 \$ a été souscrit comprenant 916 000 actions accréditives à un prix de 0,10 \$.

La Société a versé une rémunération d'intermédiaire en espèces de 5 960 \$.

PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (PDAC) a établi E3 Plus, un cadre d'exploration responsable. E3 Plus a pour but d'aider les sociétés d'exploration à améliorer leur rendement dans les domaines de la responsabilité sociale, de la gérance de l'environnement et de la santé-sécurité et à intégrer ces trois aspects dans tous leurs programmes d'exploration. Exploration Khalkos a adopté les huit principes E3 Plus et demande également à ses consultants et fournisseurs de les respecter. Voici les principes qui s'appliquent principalement à la Société :

- Pratiques commerciales éthiques : Khalkos continue d'appliquer des procédures de gestion qui favorisent l'honnêteté, l'intégrité, la transparence et l'obligation de rendre compte.
- Intégrer les communautés d'accueil et des autres parties affectées et intéressées : Lors de ses travaux d'exploration, Khalkos s'assure d'interagir avec les communautés autochtones dont les trappeurs, organisations, groupes et individus, en faisant preuve de respect, d'inclusion et de participation significative.
- Protéger l'environnement : Khalkos effectue ses activités d'exploration de manière à avoir un impact minimal sur l'environnement et applique, dans toutes ses opérations, les principes du développement durable.

De plus, le 7 février 2012, le conseil d'administration de la Société a voté une résolution prenant les engagements suivants à titre de gouvernance respectant les principes de développement durable :

- En termes de gouvernance et de gestion responsable, la Société doit s'assurer:
 - Que les employés, à tous les niveaux, comprennent leurs responsabilités environnementales et sociales et qu'ils travaillent à l'amélioration de leur environnement de travail;
 - De planifier, évaluer et gérer tous les projets avec rigueur dans le but de minimiser les effets négatifs sur l'environnement et les communautés locales.
- La gestion responsable d'un projet sur des terres utilisées par d'autres intervenants passe par le dialogue. La Société doit s'assurer:
 - De développer une communication proactive, ouverte et transparente avec les autorités locales (incluant les communautés autochtones), municipales et les organismes gouvernementaux;
 - De développer une communication proactive avec les autres parties prenantes du territoire;
- En termes de santé et sécurité, la Société doit s'assurer :
 - D'appliquer avec diligence les réglementations en matière de santé-sécurité dans toutes ses activités d'exploration.
- En termes d'environnement, la Société doit s'assurer :
 - D'appliquer avec diligence les réglementations en matière d'environnement dans toutes ses activités d'exploration.
- En termes socio-économiques, la Société doit s'assurer :
 - Dans la mesure du possible, de générer des retombées locales et de contribuer au développement local par l'établissement de partenariats constructifs avec les communautés autochtones et non-autochtones, dans le respect des intérêts propres à chacune.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Jugements importants de la direction

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé

en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances.

Incertitude relative aux estimations

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2015, la Société a radié la propriété Tilly Le montant de la radiation imputé au résultat net s'élève à 428 542 \$ (0 \$ au 31 novembre 2014). Aucune reprise de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité par rapport aux données historiques de ses propres actions, ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription émis. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black-Scholes.

Crédit d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et les crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt

remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration reportés et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

Arrangements hors bilan

Il n'y a aucun arrangement hors bilan au 30 novembre 2015.

RISQUES ET INCERTITUDES

Risque lié aux conditions de l'industrie

L'exploration et la mise en valeur des ressources minières comportent des risques significatifs que même une évaluation soignée alliée à l'expérience et au savoir-faire ne peut éviter. D'importantes dépenses en capital doivent être effectuées préalablement à l'obtention de quelques revenus provenant des opérations. Plusieurs programmes d'exploration ne mènent pas à la découverte d'une minéralisation, ou la minéralisation découverte peut ne pas être en quantité suffisante pour une exploitation profitable. Des situations inhabituelles, des feux, des conflits de travail, inondations, explosions, glissements de terrain et l'impossibilité d'obtenir de la machinerie, de l'équipement ou de la main-d'œuvre sont quelques-uns des risques encourus dans la poursuite des programmes d'exploration et de l'exploitation minière. La viabilité commerciale de l'exploitation de tout dépôt de métaux précieux dépend aussi de plusieurs facteurs, dont les infrastructures, la réglementation gouvernementale, les prix, les taxes, les royautés. Aucune garantie ne peut être obtenue voulant que le minerai soit découvert en quantité, qualité, volume et teneur justifiant une exploitation commerciale sur les propriétés de la Société. Plusieurs facteurs externes influent et peuvent avoir des impacts significatifs sur les résultats de la Société et sur ses besoins en financement et capitaux.

Risques financiers

La Société est considérée comme une société d'exploration. Elle doit donc obtenir du financement régulièrement afin de poursuivre ses activités d'exploration. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Risques relatifs aux titres de propriété

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Fiscalité

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence du Revenu du Canada ou le Ministère du Revenu du Québec soient d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement.

Dépendance d'un personnel clé

Le développement de la Société est et continuera d'être dépendant de son habileté à attirer et retenir un personnel de gestion et d'exploration minière compétent. La Société fait face à la concurrence d'autres sociétés minières.

Conflits d'intérêts

Certains administrateurs de la Société sont aussi administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et de bonne foi au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils

puissent avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point.

Risque environnemental

La Société est sujette à différents incidents environnementaux qui peuvent survenir lors des travaux d'exploration. La Société maintient un programme de gestion des risques environnementaux qui comprend des plans et des pratiques opérationnels.

AUTRES INFORMATIONS

Cette discussion et analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation au 30 novembre 2015 doit être lue en parallèle avec les états financiers intermédiaires non vérifiés pour les périodes de neuf mois se terminant le 30 novembre 2015 et 2014 et avec les états financiers annuels vérifiés de Khalkos pour les années se terminant le 28 février 2015 et 2014 lorsque requis. Les états financiers intermédiaires non vérifiés n'ont pas été révisés par les vérificateurs externes. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur le site web www.sedar.com dans la section des documents déposés par Khalkos ou sur le site web de Khalkos www.khalkos.com dans la section «Investisseurs».

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires de la Société sont la responsabilité des dirigeants de la Société et ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers intermédiaires ont été dressés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière («IFRS»). Les états financiers intermédiaires renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous égards importants.

Montréal. Le 18 janvier 2016.

(signé) Robert Gagnon, président

(signé) Éliane Tremblay Paradis, chef de la direction financière par intérim